

Décision

Générale

colonial

Décision n° 359 fixant au jeudi 15 mai 1952, la date de l'examen d'entrée en, sixième

n° 359

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 avril 1952

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro
1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

L'examen d'entrée en sixième aura lieu à l'École publique de Djibouti, le jeudi 15 mai 1952, à partir de 7 h. 30. Les demandes d'inscription et de dépense d'âge accompagnées du dossier réglementaire seront reçues au bureau du Chef de Service de l'Enseignement jusqu'au samedi 3 mai inclus.